

Procès verbal de la séance du Conseil municipal
Lundi 5 septembre 2016 à 20h30

Convocation du 29 août 2016.

L'an deux mille seize, le 5 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de Sigoyer étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice Ricard, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : RICARD Maurice, ALLAIN-LAUNAY Mathieu, AMOURIQ Jérôme, BOLGER Michelle, DUGELAY Denis, GARCIN André, GREGOIRE Thierry, MEUNIER Michel, PARA-AUBERT Monique, SIEGEL Bernard, TOURRES Guy.

Absents excusés représentés :
**BRANDON Peter (procuration à Mathieu ALLAIN-LAUNAY),
FERNANDEZ Vincent (procuration à Maurice RICARD).**

Absents : **CLEMENT Jean-Luc**

Secrétaire de séance : **DUGELAY Denis**

Présents : 11 Votants : 11+2

Ordre du jour :

- Étude de faisabilité d'une plateforme de méthanisation : choix du prestataire
- Point sur les chantiers et études en cours
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres présents puis il ouvre la séance.

1) Étude de faisabilité d'une plate-forme de méthanisation : choix du prestataire.

La commission d'Appel d'Offres a eu lieu le 23.08.16 : 7 entreprises ont répondu.
Le coût de l'étude était évalué 25 000 €. Des demandes de subvention ont été faites : l'ADEME a répondu favorablement et financera à hauteur de 40 %. Pas de décision officielle de la Région ; selon le technicien le dossier devrait être admis et bénéficier d'un financement à 40 %.
Mathieu ALLAIN-LAUNAY rappelle que le dossier a été déposé avant le 25.04.2016 et regrette que la décision des élus de la Région ait été reportée à la prochaine session en novembre. Il faudrait le remettre directement à Mme EYMEOD

L'analyse des offres donne le résultat suivant :

	Prix HT	Note Prix / 40 (a)	Note tech / 40 (b)	Note ref. /20 ©	Note pondé- rée / 100 : (a) + (b) + ©	Rang
Estimation	25 000,00	0,00	40,00	20,00	60,00	

GIRUS (Meylan)	19 756,24	31,71	33,00	20,00	84,71	1
SOLAGRO (Toulouse)	19 817,50	0,00	33,00	17,00	50,00	2
EREP (Aclens, Suisse)	18 620,00	33,65	20,00	17,00	70,65	5
MONTMASSON (Annecy-le vieux)	29 420,00	0,00	20,00	8,00	28,00	7
ELANOR (Grenoble)	15 662,50	0,00	23,00	17,00	40,00	3
CEFT (Valence)	33 770,00	0,00	32,00	10,00	42,00	6
S3D (Nantes)	18 150,00	0,00	28,00	15,00	43,00	4

Sur les 7 offres reçues 5 sont en dessous de l'estimation, 2 en dessus.
 Quelques contacts ont été pris avec les entreprises les plus intéressantes pour leur faire préciser leur offre.

Le maire propose de retenir l'offre de l'entreprise GIRUS. Elle reprend l'étude du GERES et est la mieux disante en termes d'expérience dans le domaine agricole et sur le plan juridique.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de l'entreprise GIRUS, pour un montant hors taxes de 19 756,25 euros.

Une formation des agriculteurs par l'ADFPFA et la Chambre d'agriculture, financée à 100 % est envisagée..

II) Point sur les chantiers et études en cours.

Etude Cyclades - Aménagement du Col des Guérins :

Les Guérins : Guy Tourres a organisé 3 réunions afin de prendre des avis sur le scénario retenu.

- Une première réunion avec les employés communaux :

Pourquoi positionner le local dans le talus ?

Emplacement du local par rapport au fil neige ? (Une grande visite de contrôle du fil neige est programmée en 2019 ; coût des travaux aux alentours de 30 000 euros ?).

Une meilleure solution pour le local sur le nouveau terrain acquis ; le géomètre va venir délimiter la parcelle pour le local à dameuse (dimensions : 8 x 10 x 3,50 m).

Pour l'espace loisirs blocs, l'avis est négatif.

- Une deuxième réunion avec les habitants des Guérins (le 22.08.2016) :

Pour la mise en place de la barrière, tous sont d'accord. M. BUSIN souhaiterait que soient développés le ski de fond et les raquettes ainsi que la mise en place d'un stade de neige. Pour l'aire de parking-cars déjà existante, il demande à ce que soit matérialisé un emplacement d'interdiction de stationner afin de pouvoir manœuvrer avec ses engins. Il demande aussi l'enfouissement des lignes électriques, ainsi que l'enlèvement des poteaux et le rapprochement de la maison d'accueil.

M. et Mme BOURRICARD demandent à ce que soit banalisé l'emplacement pour le ski, afin de ne pas avoir des visiteurs dans leur jardin.

M. BOULAY, directeur du Foyer de Vie des Guérins, est satisfait du tracé d'un sentier rejoignant le Foyer de Vie.

- Une troisième réunion avec l'association 2 Célize (le 22.07.2016) :

Approbation du transfert de la Maison de la Station.

Repositionnement des éléments (parking, aire de pique-nique, maison station plus bas, aire stationnement parking).

L'aire naturelle de camping au col ainsi que l'aire de camping-cars doivent être payantes ; l'association est prête à les gérer ainsi que le local.

L'aire des blocs est inutile ; un parcours botanique serait intéressant.

QUESTIONS DIVERSES :

- Installation de toilettes aux Guérins ; problèmes matériels : pas d'aération et d'isolation.
- Abandon du fil neige ? Coût d'une vérification ? André Garcin va demander un devis pour la mise en conformité.
- Maurice RICARD n'a jamais constaté plus de 20 véhicules aux GUERINS courant Juillet/Août.

Chantiers de l'eau :

- Réfection des réservoirs (juillet) tranche ferme presque terminée. En attente du bilan financier SOPEI pour, éventuellement affermir une des deux tranches conditionnelles : réservoirs Thébaïde et Gachou.
- Dispositifs UV : en attente d'éléments de SOPEI pour demande d'autorisation et de financement.
- Le Villard : canalisations (début des travaux 27.07.2016 puis 15 jours de vacances; reprise 23.08.2016, plusieurs semaines de délais; environ 50 % des travaux réalisés.
- demander un devis pour réfection de captages Au-delà du Pont..
- Un arrêté préfectoral pour inciter à un usage économe de l'eau est affiché en Mairie.
- La source des Ubacs toujours pas dans le réseau. Une analyse doit être faite préalablement.

Voirie :

Sur les chemins communaux, de l'entretien a été réalisé : fauchage, rebouchage des trous par Guy et Jean François.

L'entreprise COLAS intervient sur le chemin du Bas-Villard, sur le chemin piétonnier des Vincents et sur la partie supérieure du chemin de Grosjean. Le chemin du Cavalier aux Guérins, complètement abimé, sera refait gratuitement par l'entreprise.

Les panneaux d'identification restent à poser depuis Mars/Avril ; faire un plan par secteur pour une pose plus rapide. Maurice Ricard propose l'achat d'une tarière qui permettra d'être plus souple dans le travail.

Bâtiments, acquisition de terrains :

Une réunion avec M. BAYARD a eu lieu concernant la Maison Lagarde : propositions de 4 logements avec accès aux logements du haut par l'extérieur, escaliers, terrasses. Ce qui prête à discussion : jardin supprimé par les places de parking et aspect des façades (trop de bois, esquisse non totalement satisfaisante). M. Bayard propose de retravailler l'aspect façade et l'aspect parking.

- Mathieu ALLAIN-LAUNAY soulève le problème de l'isolation phonique (mitoyenneté), proposition de reprise en sous-cœuvre et une cloison béton.
- André GARCIN, Michel MEUNIER, Michelle BOLGER soulèvent le problème du parking.

Consultation des Domaines sur les acquisitions GILLIBERT et BOURRICARD :

- Terrains GILLIBERT : estimation conforme à ce que le conseil municipal a délibéré.
- Maison BOURRICARD : évaluation des Domaines = 205 000 euros. Demande initiale de Mme BOURRICARD = 280 000 euros, ramenée à 250 000 euros "minimum".

Proposition de faire faire une estimation par un notaire ou un agent immobilier.

Pour l'installation de la future boulangerie, M. Ecosse n'a pas dit non, mais va contacter Biocoop pour un débouché complémentaire à Sigoyer.

En Août, contacts pris avec un géomètre pour chiffrer les différents besoins recensés sur la commune :

- Parcelles GILLIBERT au-dessus du village, plus celles qui nécessitent une régularisation,
 - Relevés topographiques, sur la zone à urbaniser et aux abords de la mairie et de l'école pour la circulation des élèves et le passage handicapés
 - Aux Guérins, relevés topographiques et bornage pour le garage de la dameuse
 - Aux Guérins, relevés topographiques pour les parcelles à aménager.
- Le prix serait d'environ 3 955.00 euros, moins une remise, ce qui ramène à 3 431.00 euros.

Le Conseil approuve à l'unanimité la commande de ces opérations.

Pour le financement de ces acquisitions :

Contact pris par Peter Brandon avec EPF pour les parcelles GILLIBERT, réponse attendue vers le 15/09.

Contact pris par le Maire avec la Caisse d'Épargne pour les 3 projets (acquisition terrain GILLIBERT : 312 000 euros, Maison BOURRICARD : 280 000 euros, réhabilitation Maison LAGARDE : 350 000 euros).

Quel que soit le projet la proposition est un taux de 1,76 % sur 15 ans et de 1,98 % sur 20 ans, soit 2 355,00 euros par mois pour 942 000 euros empruntés.

NB : La Caisse des Dépôts propose un taux variable de 1,35% (taux livret A + 0,6%) et les démarches paraissent beaucoup plus compliquées.

Rencontre avec M. BAILLE et ses fils : ils réfléchissent au projet de partenariat.

Rencontre avec Mme et M. SABATIER : d'accord sur le principe mais attendent le chiffrage du coût des travaux.

Réponse de la DDT aux questions relatives au PLU. :

- Le rapport de présentation n'intègre pas une analyse de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers ni une évaluation environnementale alors que la commune y est soumise (présence d'un site Natura 2000).

- Le PADD n'intègre pas : les orientations générales relatives à la préservation ou à la remise en état des continuités écologiques, des orientations générales relatives aux communications numériques, des objectifs de modération de la consommation d'espaces.

Nous sommes donc invités à envisager une révision générale de notre PLU.

- Mathieu ALLAIN-LAUNAY propose que l'on enclenche rapidement la procédure afin d'intégrer tous les sujets en cours (méthanisation, développement du village...).

- La révision d'un PLU demande un délai minimum de 2 ans. Michel MEUNIER fait remarquer que la révision implique une enquête publique et une réécriture du PADD.

Rentrée scolaire :

- 46 enfants (14 en maternelle, 12 CP-CE1 et 20 CE2-CM1-CM2).

- A la rentrée 2017 : 8 élèves partent en 6^{ème}, mais les départs seront compensés par 10 enfants qui rentrent en maternelle.

- Visite des gendarmes pour la sécurité : RAS.

- Une réunion est programmée le 13.09.2016 à 18h30 pour présenter aux parents les activités périscolaires ; le Maire demande à ce que des conseillers soient présents avec lui : Michelle BOLGER, Denis DUGELAY, Michel MEUNIER, Monique PARA-AUBERT.

Questions diverses :

- Spectacle du théâtre la Passerelle aux Guérins les 8 et 9 octobre 2016 : réunion avec les intervenants pour la mise en place : parking...

- Bernard SIEGEL rappelle que c'est un jour de chasse, question de sécurité, voir avec l'Office de la Chasse.

- Communauté d'agglomération : pas de réponse à la délibération prise au conseil précédent. Réunion de la CDCI le 09.09.2016 qui devra donner son avis sur la nouvelle communauté d'agglomération.

- La Poste : fermeture du guichet de Sigoyer prévue du 02.09.2016 au 09.09.2016 en raison du manque de personnel. Pour rappel : un établissement du service public doit, au minimum, 12 heures d'ouverture obligatoires par semaine.

- André Garcin demande une délibération de protestation envers La Poste.

Cette délibération est prise et votée à l'unanimité.

La séance est levée à 23 heures.

Délibérations du conseil municipal :

- Étude de faisabilité d'une plateforme de méthanisation : choix du prestataire
- Protestation contre la fermeture aléatoire du bureau de poste.

